

# Jeux interdits

Refuser les jeux dangereux et encourager ses enfants à les refuser, voilà à quoi s'emploie cette habitante de Stains, déléguée départementale de l'association SOS Benjamin.

Le jeu de la machine à laver, le jeu du foulard, le jeu de la tomate, le jeu de l'auto-route, le jeu de la canette. Derrière ces noms marrants se cachent des sévices, de la violence, du sadisme et de nombreux accidents. Voilà dix ans que l'association SOS Benjamin dénonce ces pratiques. Mais que faire lorsqu'on est parent? « *Déjà en parler à ses enfants, savoir ce qui s'est passé réellement, mettre le gamin en confiance car il a peur d'avouer. Il craint les repréailles et de ne plus avoir de copains. Aller prévenir la direction de tels actes. Et, selon la gravité de l'acte, aller au commissariat porter plainte. Il faut montrer à nos enfants à quoi ces jeux dangereux peuvent mener. Quelque part,*

*Au goût de la déléguée de l'association SOS Benjamin, la question des jeux dangereux n'est pas assez prise en compte par l'Éducation nationale: « Lors des jeux dangereux, il n'y a pas d'attroupement comme lors d'une grosse bagarre. Cela peut prêter à confusion. Tant que les surveillants n'entendent pas crier, ils peuvent se dire que c'est un jeu. D'autant que souvent les bourreaux encerclent la victime de façon à cacher ce qu'ils font. »*

## Communication et prévention

Faire de la prévention dans les collèges et les écoles s'est avéré compliqué pour Christine. Beaucoup de portes se sont refermées quand elle s'est lancée. « *L'Éducation nationale veut cacher le manque d'effectifs, de personnels qui devraient être présents pour surveiller les enfants. Quand on voit qu'en primaire, il n'y a que deux institutrices pour surveiller 100 à 150 enfants pendant une récréation qui dure 20 minutes!* »

Quand son second enfant est passé au printemps dans le camp des bourreaux, Christine est tombée de haut. « *Il a vu les blessures et les douleurs de son frère. Il sait que je suis déléguée de l'association Benjamin. Il a rencontré la présidente de l'association. J'ai vécu ça comme un échec! J'étais choquée.* » En discutant avec lui, elle comprend qu'il n'avait pas pris conscience, à 8 ans, de la dangerosité de ce jeu. « *Pourquoi tu l'as fait?— Parce qu'on me l'a demandé.— Quand tu as vu que c'était pour taper quelqu'un, pourquoi n'as-tu pas refusé de le faire?— Parce qu'ils m'ont dit que je n'étais pas capable de le faire.— Et si la prochaine fois, ils te demandent de te jeter du toit, en te disant que tu n'es pas capable de le faire, tu le feras?— Non je ne suis pas fou.— Eh bien, répond ça la prochaine fois: « Je ne suis pas fou, je ne vais pas taper sur un copain. J'en suis capable mais que ça ne m'intéresse pas de le faire. » Isabelle Lopez* [sosbenjamin.93@wanadoo.fr](mailto:sosbenjamin.93@wanadoo.fr)



PHOTO: FRANCINE BLAUDE

**SOS BENJAMIN - DÉLICER**  
123456789101112131415161718192021222324252627282930313233343536373839404142434445464748495051525354555657585960616263646566676869707172737475767778798081828384858687888990919293949596979899100

**Danger**

**eux**

jeu de la machine à laver, le jeu du foulard, le jeu de la tomate, le jeu de l'auto-route, le jeu de la canette.

aujourd'hui, une progression de « violences appelées

Comment prévenir?

**Violence**  
**et parents au sujet**  
**de la violence**  
**de certains jeux.**

*ils risquent leur peau.* » Christine Clérino-Rotillon, maman de deux garçons âgés de 13 et 10 ans, connaît bien le problème. Son aîné a été victime de ces jeux, par trois fois. « *La première fois, il a accepté de jouer le jeu, pensant que des copains ne pouvaient pas lui faire de mal. Maintenant il refuse...* » Sauf quand on le prend de force. C'était le cas, la dernière fois qu'il s'est fait agresser dans les couloirs du collège. Les bras maintenus derrière le dos, la tête secouée très fort entre les jambes d'un autre. Le jeu de la dose lui a valu le port d'une minerve pendant quatre jours..., celui de l'alphabet, une cicatrice visible même un an après les faits.